

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESS/557  
4 juin 2009

(09-2698)

ASSISTANCE TECHNIQUE/MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

## **Le Japon fait un premier don destiné au Fonds pour l'application des normes sanitaires et phytosanitaires**

Le Japon donne 278 368 dollars EU (environ 296 000 francs suisses) pour des projets visant à aider les pays en développement à analyser et à appliquer les normes internationales sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux et la préservation des végétaux – ce qu'il est convenu d'appeler les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).

C'est la première fois que le Japon offre un don destiné au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC), programme établi conjointement par l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le Japon vient grossir les rangs des 12 autres donateurs jusqu'à présent: l'Allemagne, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Irlande, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Le Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, s'est réjoui du don effectué par le Japon. "Cette contribution montre que le Japon est déterminé à aider les pays en développement à satisfaire aux normes internationales et à mieux tirer parti des possibilités d'exportation pour leurs produits agricoles."

L'Ambassadeur du Japon, M. Shinichi Kitajima, a déclaré: "Ce don montre que nous avons depuis longtemps la volonté d'aider les pays en développement et les pays les moins avancés. En renforçant leur capacité d'appliquer les normes sanitaires et phytosanitaires internationales, ils seront mieux en mesure de tirer pleinement parti du système commercial multilatéral à des fins de croissance durable et de réduction de la pauvreté."

Aux fins de la planification et de la prestation de son assistance, le FANDC œuvre activement dans le cadre d'autres initiatives d'assistance technique auxquelles participe l'OMC, en particulier le Cadre intégré pour les pays les moins avancés et l'Aide pour le commerce.

La stratégie à moyen terme du FANDC est valable jusqu'en 2011 et vise à mettre en place un fonds doté d'un budget de fonctionnement annuel de 5 millions de dollars. Depuis sa création en 2002, le FANDC a constitué un portefeuille de 36 projets et financé 33 dons pour l'élaboration de projets.

[http://www.wto.org/french/tratop\\_f/sps\\_f/sps\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/sps_f.htm)  
<http://www.standardsfacility.org>

**FIN**